



HABILITATION ÉLECTRIQUE

FORMATION INITIALE POUR ELECTRICIEN

B1(V), B2(V), B2(V) essai BR, BC

OBJECTIFS

Etre capable de réaliser en sécurité suivant les exigences de la NFC 18-510 des interventions générales en basse tension.

Etre capable de réaliser en sécurité suivant les exigences de la NFC 18-510 des travaux électriques avec ou sans voisinage en basse tension.

Etre capable de réaliser suivant les exigences de la NFC 18-510 des consignations en basse tension.

Valider les connaissances afin de pouvoir être habilité par son employeur sur un titre d'électricien en basse tension.

EFFECTIFS

6 maximum

PUBLIC

Personnel électricien devant réaliser des travaux ou interventions électriques. Personnel devant encadrer des travaux et / ou mettre en sécurité des installations électriques

PRÉ REQUIS

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Savoir réaliser les calculs de base.

Avoir des connaissances et compétences reconnues en électricité pour la réalisation des tâches confiées.

DURÉE

21 heures (3 jours).

DÉLAIS D'ACCÈS

Merci de nous contacter.

VALIDITÉ

Un recyclage est obligatoire tous les 3 ans.

INTERVENANT

Formateur spécialisé et qualifié, doté d'une expérience professionnelle de 10 ans

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, exposés, échanges, exercices, travaux pratiques.
- Travaux pratiques sur matériel BT sur tableau et armoire électrique aménagée pour la réalisation de mise en situation pratique sur équipements BT.
- Études de cas

MOYENS TECHNIQUES

- Ordinateur / supports multimédia
- Vidéoprojecteur
- Tableau pédagogique
- Matériels électriques divers

WWW.FPRP.FR

FPRP - 294 Rue Monsieur - 60130 Brunvillers-la-Motte

Tél : 06.40.12.99.90 - Email: fprp.dm@gmail.com

SIRET : 908 347 305 00017 - Code NAF (APE) : 8559B - NDA Haut-de-France 32 60 03 835 60



HABILITATION ÉLECTRIQUE

FORMATION INITIALE POUR ELECTRICIEN

B1(V), B2(V), B2(V) essai BR, BC

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présence physique obligatoire du stagiaire pendant l'intégralité de la formation
- Évaluation avant et après formation
- Évaluation des acquis par QCM et lors des mises en situation
- Attestation des compétences
- Certificat de réalisation de formation
- Livret de formation délivré aux stagiaires
- Évaluation du taux de satisfaction des stagiaires lors de la formation

PROGRAMME THÉORIQUE (60%)

Tour de table prédictive : présentation de la formation et des objectifs.

La norme NF C 18-510 et ses évolutions

Statistiques sur les accidents d'origine électrique, sensibilisation aux risques électriques.

Les réseaux de distribution électrique, composants et fonctions.

Les dangers de l'électricité et les effets sur le corps humain, les moyens de prévention.

Les schémas de liaison à la terre et leurs incidences sur la gestion des risques.

Définition des titres d'habilitation, le rôle et les limites de compétence de chacun.

Les locaux réservés aux électriciens, définitions des zones, limites et distances.

L'organisation des travaux et interventions.

Les échanges de documents et d'information.

Procédures de consignation et de déconsignation.

Les EPI (équipements de protection individuels) et les EPC (collectifs).

Comment réagir face à un accident d'origine électrique, gestes d'urgence.

Le risque d'incendie d'origine électrique.

PROGRAMME PRATIQUE (40%)

- Mise en situation pratique.
- Evaluation des connaissances théoriques et pratiques.



Les formations peuvent être accessibles aux personnes à mobilité réduite (support et locaux). N'hésitez pas à nous contacter afin d'analyser de d'adapter la formation selon vos besoins.

WWW.FPRP.FR

FPRP - 294 Rue Monsieur - 60130 Brunvillers-la-Motte

Tél : 06.40.12.99.90 - Email: fprp.dm@gmail.com

: 908 347 305 00017 - Code NAF (APE) : 8559B - NDA Haut-de-France 32 60 03 835 60